

CLAUSE DE SANCTIONS

Edition juillet 2023

1 Clause de sanctions

SmartCaution ne couvre pas et ne prend pas en charge de prétention ni ne verse aucune prestation aux termes des présentes conditions, dans la mesure où la fourniture d'une telle couverture, la prise en charge d'une telle prétention ou le versement d'une telle prestation exposerait SmartCaution à une sanction, interdiction ou restriction en vertu de résolutions des Nations Unies ou de sanctions économiques et commerciales, de lois ou dispositions de l'Union européenne, du Royaume-Uni, des États-Unis d'Amérique et/ou de la Suisse (liste complète du Secrétariat d'État à l'économie SECO des personnes, entreprises et organisations sanctionnées).

2 Clauses d'exclusion territoriale

La présente police exclut la fourniture de tout service d'assurance, de toute couverture ou de toute prestation en rapport avec la perte, la détérioration ou la destruction ou la responsabilité

(i) résultant d'activités en Syrie, en Afghanistan, en Iran, en Corée du Nord, au Venezuela, en Birmanie/Myanmar, en Biélorussie, à Cuba, en Libye, en Russie, en Crimée et dans les régions de Louhansk et de Donetsk (Ukraine) ou dans ses/leurs eaux territoriales, la zone contiguë ou sa/leur zone économique exclusive (« les eaux ») (pour ce qui est de cette dernière, autre qu'un simple transit sans escale prévu en Syrie, en Afghanistan, en Iran, en Corée du Nord, au Venezuela, en Birmanie/Myanmar, en Biélorussie, à Cuba, en Libye, en Russie, en Crimée et dans les régions de Louhansk et de Donetsk (Ukraine) ou dans les eaux, à l'exception de toutes voies maritimes internationales) ;

(ii) subie par le gouvernement de la Syrie, de l'Afghanistan, de l'Iran, de la Corée du Nord, du Venezuela, de la Birmanie/Myanmar, de la Biélorussie, de Cuba, de la Libye, de la Russie, de la Crimée, des régions de Louhansk et de Donetsk (Ukraine), ou situées en Syrie, en Afghanistan, en Iran, en Corée du Nord, au Venezuela, en Birmanie/Myanmar, en Biélorussie, à Cuba, en Libye, en Russie, en Crimée et dans les régions de Louhansk et de Donetsk (Ukraine) ou dans ses/leurs eaux territoriales ;

(iii) résultant d'activités qui, directement ou indirectement, impliquent ou bénéficient au gouvernement de la Syrie, de l'Afghanistan, de l'Iran, de la Corée du Nord, du Venezuela, de la Birmanie/Myanmar, de la Biélorussie, de Cuba, de la Libye, de la Russie, de la Crimée et dans les régions de Louhansk et de Donetsk (Ukraine). Cette exclusion ne s'applique toutefois pas aux activités effectuées ou aux services fournis en cas d'urgence aux fins de la sûreté et/ou la sécurité ou lorsque le risque associé a été signalé à SmartCaution et que SmartCaution a confirmé par écrit la couverture du risque correspondant.

3 Clause de responsabilité

SmartCaution n'indemniser pas l'assuré pour toute responsabilité au titre d'un jugement, d'une sentence, d'un paiement, de frais et dépenses de justice ou d'un règlement engagés, faits ou encourus lorsque des actions légales sont portées devant un tribunal au sein de pays régis par les lois de/du/des pays/territoires sous embargo total et sous le coup de sanctions générales selon la liste récapitulative des personnes, entreprises et organisations sanctionnées du Secrétariat d'Etat à l'économie (« liste du SECO ») ou pour tout ordre donné n'importe où dans le monde pour exécuter en tout ou partie un tel jugement, une telle sentence, un tel paiement, de tels frais et dépenses de justice ou un tel règlement.